

LA VIE DE LA C. E. L. ET LE TRAVAIL DES COMMISSIONS DE L'INSTITUT

La C.E.L., organisation vraiment démocratique

La C.E.L. ne se contente pas de fonctionner scrupuleusement en respectant les statuts légaux, notamment pour ce qui concerne le contrôle de la comptabilité et des dépenses.

Ce contrôle est exercé par l'A.G. (la prochaine grande A. G. se tiendra à Pâques prochain) et le Conseil d'Administration qui se réunit régulièrement, et toutes les fois que les circonstances l'exigent.

Mais la Coopérative ne sera vraiment démocratique que si tous ses adhérents en contrôlent en permanence la vie et le fonctionnement.

Ils le peuvent par :

a) Les groupes départementaux, filiales de la C.E.L., qui ont naturellement droit de regard sur l'administration centrale.

Nous rappelons à ce sujet que nous n'intervenons jamais dans l'administration départementale. Il nous arrive de désigner d'autorité le délégué C.E.L., dans les départements neufs, mais sous la réserve que, le plus tôt possible, les adhérents du département se réunissent pour désigner souverainement leurs responsables.

b) L'Éducateur, qui est comme le miroir de notre activité.

c) Les réunions d'adhérents au cours de manifestations diverses. A l'occasion du Congrès Européen de Paris nous avons réuni ainsi, pendant toute une matinée, les 30 ou 40 membres de la C.E.L. présents et nous avons discuté profondément de toutes les questions essentielles posées.

d) Les commissions de travail. — Les responsables de la Commission, réunis à Cannes le 15 septembre, ont eu tous loisirs d'examiner la gestion de la C.E.L. et de poser toutes questions extra-pédagogiques.

Ce n'est que par ce contrôle permanent, à tous les degrés, que la C.E.L. deviendra et restera notre véritable œuvre coopérative.

Pour la rémunération coopérative de certains travaux exécutés par la C.E.L.

Pendant de longues années, les pionniers de la Coopérative ont donné sans compter, ni sans en prévoir un bénéfice ultérieur, leur temps et leur argent. Il était certes délicat d'abandonner cette voie de total désin-

séressement et nous avons à prendre toutes précautions pour que l'esprit même de notre Coopérative n'en soit pas dangereusement faussé.

C'est donc avec une extrême prudence que nous avons étudié la discussion : enquête auprès de plusieurs centaines de vieux adhérents, discussion au C. A. et à l'Assemblée Générale de Grenoble.

Voici les décisions prises :

Il est théoriquement normal et juste que les camarades qui ont travaillé longuement pour produire des œuvres qui profitent à tous soient indemnisés. Le seul danger pratique était que, avec le principe du paiement, les chercheurs soient tentés de produire pour gagner de l'argent et non pour améliorer nos techniques.

Mais l'organisation actuelle de la Coopérative et de l'Institut nous donnent l'assurance que toute œuvre ne répondant pas à nos besoins sera toujours éliminée et que, donc, la rétribution ne faussera pas la préparation de notre œuvre pédagogique.

Pour les modalités de la rétribution, nous distinguerons :

1° Pour les travaux accidentels, ou ne nécessitant qu'une collaboration réduite et tout à fait volontaire, il n'est pas prévu de rémunération ni d'indemnisation : fiches du F.S.C., collaboration à nos revues, participation au travail des commissions, etc...

Cependant :

— 2 exemplaires justificatifs gratuits seront livrés dès parution pour toutes les publications auxquelles l'adhérent aura collaboré.

— Des exemplaires supplémentaires pourront être cédés sur demande au prix de revient, c'est-à-dire avec une remise de 30 à 50 % selon l'édition considérée.

2° Pour les travaux plus importants, nécessitant de longues heures et des mois de préparation (Bibliothèque de Travail, Editions diverses), il y aura :

a) Indemnisation pour les dépenses engagées (photos, déplacements, achats de documents, etc.), après accord préalable avec l'Institut.

b) Droits d'auteur :

Les droits d'auteur seront payés au moment de l'édition sur la base forfaitaire de 3.000 francs pour une brochure B. T. de 32 pages.

Après paiement de ces droits forfaitaires, la Coopérative aura la propriété entière et sans réserve de l'œuvre réalisée, qui, la plupart du temps d'ailleurs, sera encore, avant édition, contrôlée et adaptée par des équipes spécialisées de la C.E.L.

Dans le cas, souvent assez nombreux, où des travaux seront œuvre d'équipe, la répartition des droits sera opérée en commun accord avec tous les membres de l'équipe, sous la responsabilité souveraine de l'Institut.

c) **Droits d'auteur** pour travaux importants d'au moins trois fois le cadre d'une brochure B.T. Les droits d'auteur pourront être au choix :

- payés forfaitairement sur la base de 2.000 fr. pour 32 pages,
- ou 8 % du prix de vente.

3° Les droits d'auteur forfaitaires seront payés

- moitié à l'édition,
- moitié 6 mois après.

4° L'Institut indemniserà les camarades pour le fonctionnement des diverses commissions (déplacements, frais de bureaux, etc.)

5° **Appareils et machines diverses.** — Les droits d'auteur feront l'objet d'accords préalables garantissant des avantages similaires à ceux ci-dessus.

Nos manifestations

La place nous manque pour rendre compte des nombreuses manifestations organisées en fin d'année par nos camarades, ou auxquelles nos adhérents ont activement participé. La vie autour de la C.E.L. est d'ailleurs aujourd'hui si intense qu'il nous faudrait chaque quinzaine de nombreuses pages pour en rendre compte. Nous envisagerons sous peu la publication dans chaque département d'un bulletin intérieur de la C.E.L. et de l'Institut, **L'Éducateur** ne donnant alors que les informations qui peuvent avoir une portée nationale.

En fin d'année donc, dans presque tous les départements, nos adhérents ont participé activement, par démonstrations et expositions, aux quinzaines de l'École laïque.

Nos adhérents ont assisté au Congrès de France-URSS au début de juillet et y ont jeté les bases d'un échange interscolaire avec l'URSS. Participation au Congrès de la Ligue de l'Enseignement, tournée avec très grand succès de Freinet dans le Midi : Carcassonne, Albi, Toulouse, Béziers, Montpellier, Perpignan; grande exposition au Congrès du Syndicat National à Grenoble; réunion de l'Assemblée Générale de la C.E.L. dont nous rendrons compte dans nos prochains nos; réunion constitutive à Grenoble de l'Association des éducateurs de maisons d'enfants; participation au Congrès européen de l'Éducation Nouvelle à Paris; participation au Congrès de Nice de l'Association française pour l'Avancement des sciences avec communication de Freinet sur **l'Éducation du Travail**; réunion à Cannes les 15, 16 et 17 septembre des responsables de Commissions de l'Institut; stage de Herbault (Loir et Cher) et de Phalempin (Nord) organisés par nos adhérents.

Enfin, du 28 juillet au 3 août a eu lieu

à Cannes le 3^e Stage National de l'École Moderne avec 170 participants. Dans le cadre splendide de l'école Maurice Alice, mise si gracieusement à notre disposition par la Municipalité de Cannes et par la directrice de l'école, notre camarade Rose Garel, les stagiaires ont vécu une semaine d'initiation fervente et enthousiaste. (Notons qu'assistaient à ce stage de fortes délégations de Belges, de Suisses, de Tchécoslovaques.)

L'intérêt suscité partout par nos réalisations nous créent des devoirs auxquels nous tâchons de satisfaire.

Notre installation à Cannes va nous permettre de porter à leur perfection les services coopératifs. Mais que nos adhérents comprennent que notre approvisionnement reste difficile, et qu'ils ne s'impatientent pas trop s'il leur faut encore, pour certains articles, faire la queue.

Nous allons, notamment, au cours des mois qui viennent, faire de notre Institut une réalité passionnante, que pourront visiter avec profit tous ceux qui viendront à Cannes, et qui influencera profondément notre activité, et par elle, toute la pédagogie.

LE TAS IV et la Commission du Fichier

Une quarantaine de membres du TAS IV et de la Commission du Fichier se sont réunis en petit congrès à Dijon du 23 au 27 juillet.

La place nous manque pour rendre compte de ces assises. Disons seulement qu'elles ont été bien employées pour la mise au point du travail du Fichier, et qu'elles ont scellé encore plus solidement la solidarité qui unit les membres d'un groupe comme nous voudrions en voir beaucoup à travers la France.

Centres d'Entraînement aux méthodes d'Éducation active

À la fin de l'année scolaire, nous avons publié une critique des stages organisés par les C.E. qui nous a valu un certain nombre de lettres intéressantes.

Nous aurons l'occasion de reparler de la chose en cours d'année et nos lecteurs ont toujours ici librement la parole. Nous demanderons seulement qu'on accorde le moins de place possible à la polémique, de façon à réserver nos forces et notre activité pour les besognes constructives qui sont notre raison d'être.

LA VIE des Groupes départementaux

Nos camarades de Saône-et-Loire, après l'excellente propagande faite et dont notre grande conférence d'avril dernier fut la récompense, ont obtenu une subvention du S.N. et de la Ligue de l'Enseignement.

Nous avons demandé à notre ami Jacquet, l'animateur du Groupe, de nous dire comment il avait obtenu ce résultat. Nous donnons ci-dessous la réponse pour montrer aux responsables des autres départements les possibilités de démarrage qui s'offrent à eux.

Mon cher Camarade,

Tu me demandes quelles démarches j'ai dû accomplir pour obtenir l'appui moral et financier de la Ligue et du S. N.

1^o Pour le S. N., c'était facile; je suis membre du C. S. et surtout notre camarade Bredillet, depuis longtemps acquis à tes techniques, en est S. G.; grâce à lui et à des camarades du C.S., j'ai pu avoir une subvention de 4.000 fr. pour la propagande et le déplacement des deux 4^{es} années d'E.N.

2^o Pour la Ligue, c'était encore facile. Il s'agissait de reconstituer la Section de S. et L. La Journée Freinet projetée a été transformée en Journée pédagogique par l'autorité de l'I. A. malgré mes protestations. On m'a donné à choisir: ou faire avec la Ligue ou rien; j'ai évidemment préféré partager la Journée avec la Ligue qui, tout heureuse de cet excellent moyen d'attirer la masse des Instituteurs à elle, m'a accordé tout ce que je lui demandais. J'ai d'ailleurs été puissamment soutenu par notre Secrétaire permanent aux Œuvres laïques: Brisset et par le Trésorier de la Ligue. J'ai ainsi obtenu une 2^e subvention de 4.000 fr. Nous avons d'ailleurs fait une excellente recette grâce à la vente d'insignes et de cartes fédérales et, la buvette, ce qui a permis, sans le secours des 2 subventions et tous frais payés, de réaliser un bénéfice de plus de 4.000 fr.

Ces 4.000 fr. me restent en caisse et doivent me constituer un fonds de roulement pour le fonctionnement de mon service de Délégation départementale de la C.E.L. J'ai ainsi l'intention de te commander du matériel que je te paierai avec cet argent et qui me permettra de donner immédiatement satisfaction aux camarades qui me passeront des commandes en m'évitant d'avancer des sommes personnelles, comme c'était le cas jusqu'à maintenant. Qu'en penses-tu ?

D'après cette expérience personnelle, il me semble que l'organisation d'une Conférence Freinet en collaboration avec la Ligue, est une solution satisfaisante pour les deux parties au point de vue propagande.

JACQUET,
St Marcel (S. et L.)

Compte rendu de l'Exposition - Conférence sur LA TECHNIQUE FREINET ET LES METHODES DE PEDAGOGIE MODERNE

effectuée
le 11 juillet, à l'Ecole de Bouquetot

Deux circulaires successives de M. l'Inspecteur Primaire de Pont-Audemer et de M. l'Inspecteur d'Académie invitaient, à partir du 1^{er} Juillet les membres du Corps enseignant primaire à assister à une Exposition démonstrative des techniques pédagogiques modernes à l'Ecole de Bouquetot.

Favorisés par un temps magnifique, et même caniculaire, une cinquantaine de collègues se pressaient au lieu de l'exposition idéal pour la circonstance. En effet, notre collègue Desportès avait eu l'heureuse idée de nous grouper sous un hangar partiellement fermé et remarquablement ombragé, transformé en classe moderne.

Aux murs et sur une longue table attnante s'offraient à nos regards, journaux scolaires, livres, bois gravés, et de remarquables travaux personnels ou collectifs des élèves.

Devant la scène, le stand de la C.E.L. permettait l'exposition des brochures diverses.

La séance fut ouverte par M. Ledrans, président, accompagné de M. Appert, inspecteur primaire de Bernay; Pichot, de Lutz-en-Dunois, et M. Cordier, délégué cantonal de Routôt.

M. Desportès expérimenta le texte libre, la conférence d'histoire basée sur les archives communales; il exposa la lecture globale, les fichiers auto-correctifs, la technique du plan de travail, et la cotation par le profit vital. Tous purent apprécier à quel degré de virtuosité M. Desportès était parvenu dans sa technique.

A l'issue de la démonstration, le libellé et le lino du texte libre tirés sur la presse de notre camarade Legendre, de Corneilles, furent distribués aux auditeurs. M. Pichot termina en relatant les bases psychologiques et rationnelles de la méthode et M. Ledrans se fit l'interprète de tous en remerciant chaleureusement le ménage Desportès de son brio, de son dévouement à la cause de l'école laïque.

En résumé, excellente journée pour la technique Freinet et la C.E.L., malheureusement concurrencée par la proximité des Prix et une réunion syndicale le même jour. Le déplacement de M. Freinet fut envisagé et désiré pour la rentrée prochaine.

Quelques jours après cette démonstration si réussie, notre ami Desportès éta...

porté par un mal qui le rongait depuis longtemps et qu'il avait héroïquement dominé une dernière fois pour servir la C.E.L.

Nous nous inclinons douloureusement devant un tel sacrifice qui montre aux jeunes de quel élan sont capables les éducateurs qui ont compris les possibilités de rénovation que nous leur apportons.

Nous prions Mme Desportes de croire à notre sympathie reconnaissante.

Groupe de la C.E.L. du Gard

Un an d'activité avec la création de « La Gerbe du Gard », l'organisation de démonstrations d'imprimerie à l'école, la participation à la semaine pédagogique par deux causeries et la remarquable exposition de notre méthode, voilà en bref la vie de notre C.E.L.

A la suite de l'exposition, M. Barra, Inspecteur Primaire, a été élu à l'unanimité président du G.D.E.N.; Monsieur l'Inspecteur d'Académie, présent, a bien voulu accepter la présidence d'honneur du Groupe. Le bureau a été ainsi constitué: vice-présidents, Segnarbieux et Ferrand; secrétaire, Vezinet; secrétaire adjoint, Chabal; trésorier, Lacroix; trésorier-adjoint, Rousson Jean.

La participation au G.D.E.N. étant ainsi largement assurée, nous avons tenu à conserver notre groupe C.E.L.

Celui-ci aura une forme neuve: 1 responsable départemental assurant la liaison avec Freinet, 1 responsable aux brochures, 1 responsable trésorier. Pas de cotisations, pas de droit d'entrée, pas de travail imposé, liberté totale d'action.

Une réunion mensuelle où seront évoqués les questions particulières. Un camarade présentera ses recherches dans telle ou telle voie.

Notre groupe travaillera en liaison constante avec le Syndicat National gardant ainsi notre grande ligne philosophique.

Camarades! venez nombreux nous rejoindre. Notre liaison sera votre abonnement à « l'Educateur ».

Pour renseignements, plus précis, adressez-vous au responsable provisoire:

VEZINET, instituteur
Moussac (Gard)

La journée pédagogique de Cherré (Maine-et-Loire)

Le 1^{er} juillet, dans l'agréable parc de l'école de Cherré, M. Ferré, inspecteur primaire d'Angers, et ancien instituteur, organisait, avec le concours de M. et de Mme Veillon, instituteurs qui pratiquent l'imprimerie à l'école, une journée pédagogique

placée sous le signe de l'Education Nouvelle.

180 éducateurs assistaient à cette manifestation pédagogique, dont l'intérêt fut révélateur pour un grand nombre de maîtres.

Car, voir les enfants écrire leur texte librement sans la moindre contrainte (ce qu'aurait pu expliquer la présence de tant d'auditeurs), les voir discuter vivement la valeur du travail d'un camarade, les voir choisir rapidement le texte qui doit être imprimé, les voir composer le cliché et tirer les textes, les entendre raconter de menus incidents de leur vie ou interpréter avec quel naturel des saynètes qu'ils ont eux-mêmes composés, vaut mieux que la lecture parfois rébarbative de livres ou d'articles traitant de l'Ecole Nouvelle.

La propagande par l'action, voilà la seule forme pratique, de lancer dans le personnel enseignant les grandes idées génératrices de la pédagogie moderne, et nos camarades doivent être vivement remerciés pour l'avoir compris.

L'Imprimerie à l'Ecole tint la plus grande place dans les exposés ou les démonstrations de cette journée.

Tout fut axé sur elle, et si M. Ferré exposa quelques autres méthodes, il reconnut bien volontiers toute la valeur de la méthode Freinet.

Il souligna notamment l'incomparable valeur des échanges interscolaires, pratiqués non seulement entre les écoles de France, mais encore entre les écoles de la métropole et des colonies ou des pays de langue française.

Les discussions animées qui suivirent les exposés, l'exposition des travaux d'élèves de classes nouvelles, ou les démonstrations pratiques, prouvèrent que de nombreux maîtres avaient été sinon convaincus, du moins ébranlés. Nombre d'entre eux, débarrassés qu'ils étaient des soucis du certificat, se promettaient bien de tenter une expérience personnelle dès le lendemain.

Et c'est là, la meilleure preuve de l'efficacité d'une telle journée.

Qu'on laisse le verbalisme aux coupeurs de cheveux en quatre, qui discutent à perte de vue sur des expériences qu'ils n'ont jamais faites, sur les théories américaines, belges, suisses, voire françaises.

Et que nous autres, instituteurs, avec nos tempéraments différents, nos classes différentes, travaillions à l'application d'une méthode bien française, et qui a déjà fait ses preuves: celle de l'imprimerie à l'Ecole de Freinet.

La société d'aujourd'hui a moins besoin de théoriciens que d'hommes d'action.

C'est à nous de le comprendre et de faire en sorte que l'Ecole moderne française devienne une réalité vivante qui assurera dans l'avenir la libération des individus.

A. RAVÈ.

ÉCHANGES Correspondances Scolaires Nationales

Nous devons, dès octobre, démarrer rapidement et sûrement. Pour cela, nous convions les correspondants à observer quelques prescriptions élémentaires.

Nous distinguons deux sortes d'échanges : 1^o l'échange *régulier*, à grande fréquence : envoi, deux ou trois fois par semaine, d'un nombre d'imprimés égal au nombre d'élèves de la classe correspondante ; 2^o l'échange *périodique*, bimensuel ou mensuel : envoi du journal avec couverture brochée.

On peut les pratiquer soit séparément, soit simultanément ; ce dernier mode est préférable.

Dans les listes établies, les deux correspondants préposés à l'échange *régulier* sont reliés par la conjonction *et*.

L'échange *périodique* est *obligatoire* entre tous les membres d'une même équipe.

Toute demande d'incorporation entraîne l'observation de l'esprit d'équipe qui impose quelques obligations premières : envoyer *régulièrement* le journal aux écoles qui vous envoient le leur ; au cas d'un contre-temps, aviser sans délai les co-équipiers ; retourner avec sa bande le journal dont on n'accepte pas l'échange (au 2^o envoi, sans contre-partie et sans explication, suspension de l'échange) ; répondre à toute lettre, surtout lorsqu'elle sollicite une explication sur le défaut de correspondance ; dans un autre ordre d'idées : s'efforcer vers une lisibilité parfaite, une communicabilité aisée ; enfin donner à l'envoi un volume convenable, honnête.

Il est indispensable que dans le premier numéro d'échange paraissent une carte situant exactement la localité et des renseignements divers condensés : géographiques, ethnographiques...

Il n'y a nul inconvénient, au contraire, à se créer des liens d'échanges par relations personnelles.

En ce qui concerne la liquidation des échanges selon les formations de l'année 1945-46, ce qu'il est arrêté :

— L'échange, selon les équipes 45-46, reste facultatif : aux correspondants de s'entendre entre eux ; ceux qui ne voudront pas le continuer, ou ceux pour qui il sera insuffisant feront une nouvelle demande (voir formule à la suite).

— Les demandes reçues en fin d'année 45-46 et qui n'ont pas été satisfaites, sont valables et le service y pourvoira en premier lieu.

Une brochure d'E.N.P. sur la technique des échanges paraîtra prochainement.

ALZIARY.

b) Collection Brochures d'Éducation Nouvelle Populaire :

N ^o 1	La technique Freinet	15. »
2	La grammaire française en quatre pages	10. »
3	Plus de leçons	10. »
4	Principes d'alimentation rationnelle	10. »
5	Fichier scolaire coopératif	10. »
6	Loisirs dirigés	10. »
7	Lecture globale idéale	15. »
8	L'Imprimerie à l'École	10. »
9	Le dessin libre	10. »
10	La gravure du lino	20. »
11	La classe exploration	10. »
12	Technique d'étude du milieu local	10. »
13	Phonos et disques	10. »
14	Premières réalisations d'éducation moderne	10. »
15 - 16 - 17	Pour tout classer	20. »
18	Pour la sauvegarde des enfants ..	10. »
19	Par delà le 1 ^{er} degré	10. »
20	L'Histoire vivante	10. »
21	Les mouvements d'Éducation Nouvelle	10. »
22	La Coopérative à l'École Moderne ..	10. »
23	Théoriciens et Pionniers de l'Éducation Nouvelle	10. »
La collection de 21 numéros, franco....		220. »

c) Collection Brochures Bibliothèque de Travail :

N ^o 1	Chariots et carrosses	12. »
2	Diligences et Malles-Postes	12. »
3	Derniers progrès	12. »
4	Dans les Alpes	12. »
6	Les anciennes mesures	12. »
10	La forêt	12. »
23	Histoire du livre	12. »
24	Histoire du pain	12. »
26	Les abeilles	12. »
27	Histoire de la navigation	12. »
28	Histoire de l'aviation	12. »
29	Les débuts de l'auto	12. »
30	Le sel	12. »
31	L'or	12. »
32	La Hollande	12. »
33	Le Zuyderzée	12. »
34	Histoire de l'habitation	12. »
35	Histoire de l'éclairage	12. »
36	Histoire de l'automobile	12. »
37	Les véhicules à moteur	12. »
38	Ce que nous voyons au microscope ..	12. »
39	Histoire de l'École	12. »
La collection complète des 22 numéros parus, franco		245. »

COMMANDEZ une collection de
" L'EDUCATEUR "
de l'an dernier (11 à 20) : 100 fr.